

**Bureau des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement**

----

**Commune de HEM**

**AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC**

La société VERMEULEN MATERIAUX dont le siège social est situé 4 rue des deux boules - 75001 PARIS a déposé un dossier en vue de demander l'enregistrement de son établissement situé 187 rue du Calvaire à HEM (59510) - comprenant l'activité principale suivante soumise à enregistrement au titre de la rubrique **2517-1** de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement :

Station de transit, regroupement ou tri de produits minéraux ou de déchets non dangereux inertes autres que ceux visés par d'autres rubriques. La superficie de l'aire de transit étant supérieure à 10 000 m<sup>2</sup>,

Conformément aux dispositions du code de l'environnement, une consultation est organisée en mairie **de HEM** - 42 rue du Général Leclerc - **du 13 octobre 2020 au 14 novembre 2020 inclus**, où le public pourra prendre connaissance du dossier, aux jours et heures d'ouverture des bureaux (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30 et le samedi de 8h30 à 12h30) et formuler ses observations qui seront consignées sur le registre ouvert à cet effet ou lui être annexées si elles sont remises par écrit.

Elles pourront également être adressées par courrier à la préfecture du Nord – DCPI / BICPE– 12 rue Jean Sans Peur – CS 20003 - 59039 Lille Cedex ou par courrier électronique à l'adresse suivante : [pref-installations-classees@nord.gouv.fr](mailto:pref-installations-classees@nord.gouv.fr) (en précisant : consultation VERMEULEN MATERIAUX à HEM).

L'utilisation de l'adresse électronique ne permet pas de joindre des documents de taille supérieure à 5 Mo, ni de respecter l'anonymat. **Le public est averti que toutes les observations et propositions seront nominativement accessibles sur internet.**

Une version numérique du dossier sera également disponible sur le site internet des services de l'Etat dans le Nord (<http://nord.gouv.fr/icpe-industries-enregistrements-2020>) pendant une durée de 33 jours.

Le présent avis sera affiché deux semaines au moins avant l'ouverture de la consultation du public et pendant la durée de celle-ci, en mairies de HEM et SAILLY-LEZ-LANNOY.

Tout renseignement supplémentaire peut être demandé auprès de Monsieur BARDE par téléphone au 03.62.13.84.20 ou par courriel à l'adresse suivante : [a.barde@vermeulen.fr](mailto:a.barde@vermeulen.fr).

L'autorité compétente pour statuer sur la demande d'enregistrement est le préfet du Nord et la décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est un enregistrement assorti de prescriptions générales, éventuellement complétées par des prescriptions particulières, ou un refus.